



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Education Jeunesse Sport
Service Éducation Jeunesse
Contact Fanny ROUX
Tél : 04 75 79 27 54
Courriel : froux@ladrome.fr
D 2003425

**Mesdames et Messieurs les
Chefs d'établissement**

À Valence, le 29 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement,

La campagne Top Dép'Art 2020-2021 se prépare, et les collégiens drômois pourront bénéficier de leurs avantages grâce à une carte magnétique pour la troisième année consécutive.

1) pour les élèves de 6ème exclusivement :

Vous recevrez des cartes numérotées à distribuer aux élèves de **6ème uniquement** à raison **d'une seule carte par élève**. Cette carte sera accompagnée d'un courrier de présentation des avantages Top dép'Art.

A réception de cette carte, les familles auront à compléter leur inscription à partir de la plateforme Top Dép'Art hébergée sur le site du Département www.ladrome.fr. L'inscription finalisée, la carte sera automatiquement chargée, **sans nécessiter de validation par l'établissement**.

J'attire votre attention sur l'importance de stocker les cartes reçues dans un endroit sécurisé, et sur la rigoureuse transmission des consignes aux personnes en charge de la distribution (professeur principal de préférence).

2) pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :

- pour les **nouveaux élèves** inscrits dans votre établissement : à compter du 1er septembre, les élèves feront une demande de carte à partir de la plateforme Top Dép'Art hébergée sur le site du Département www.ladrome.fr. **L'établissement devra valider leur inscription.**

- pour les **anciens élèves** déjà inscrits dans votre établissement : les élèves n'ont aucune démarche à effectuer, le basculement de leur inscription dans les niveaux supérieurs se faisant automatiquement. **Les établissements devront valider l'inscription des élèves dans la classe supérieure. Cette étape pourra être réalisée dès le 24 août 2020.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Département de la Drôme. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée s'exercent auprès de la Présidente du Conseil départemental.

LE DEPARTEMENT DE LA DROME

HOTEL DU DEPARTEMENT, 26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9 TEL : 04 75 79 26 26
ladrome.fr

De façon générale, en cas de perte ou de vol signalé par les élèves, **il ne faut pas donner une nouvelle carte numérotée** : la carte perdue ou volée doit être déclarée par l'élève au prestataire en allant sur la plateforme Top Dép'Art pour désactivation de l'ancienne carte et demande d'une nouvelle carte.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à ces recommandations et vous souhaite une belle rentrée scolaire.

Je vous prie d'accepter, Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement, l'expression de mes sentiments dévoués.



Par délégation de la Présidente,
La Directrice Education Jeunesse Sport
Laure DESCAMPS

Copie : Véronique PUGEAT, Vice-présidente en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Département de la Drôme. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée s'exercent auprès de la Présidente du Conseil départemental.

LE DEPARTEMENT DE LA DROME

HOTEL DU DEPARTEMENT, 26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9 TEL : 04 75 79 26 26
ladrome.fr